

## **Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)**

### **Normes techniques équipements de protection individuelle<sup>1</sup>**

En vertu de l'art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.1), les normes techniques énumérées dans l'annexe sont définies comme des normes techniques qui sont propres à concrétiser les exigences de base de la sécurité et de la santé par rapport aux équipements de protection individuelle, dans le sens de l'art. 2, al. 3, de l'ordonnance du 12 juin 1995 sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.11). Il s'agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été édictées par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l'ordre de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par SECO ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l'association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur.

19 août 2008

SECO – Direction du travail  
Installations et appareils techniques:

Rita Kohlbrenner

<sup>1</sup> Voir également FF 1997 IV 505, 1998 945, 1999 8992, 2000 1758 4577, 2001 1303 2245 5740, 2003 468 685 5973 6749, 2004 2093, 2005 6403, 2006 1874 5623 6398 6455, 2007 2047 8038, 2008 2334

## Normes techniques équipements de protection individuelle

Numéro	Titre	Norme remplacée	Référence journal off. – CE
EN 443	Casques pour la lutte contre les incendies dans les bâtiments et autres structures	EN 443:1997	2008/C 156/01
EN 659/A1	Gants de protection pour sapeurs-pompiers – Amendement A1	EN 659:2003	2008/C 156/01
EN 1149-5	Vêtements de protection – Propriétés électrostatiques – Partie 5: Exigences de performance des matériaux et de conception		2008/C 156/01
EN 13274-7	Appareils de protection respiratoire – Méthodes d'essai – Partie 7: Détermination de la pénétration des filtres à particules	EN 13274-7:2002	2008/C 156/01
EN 14387/A1	Appareils de protection respiratoire – Filtres antigaz et filtres combinés – Exigences, essais, marquage – Amendement A1	EN 14387:2004	2008/C 156/01
EN 15333-1	Équipements respiratoires – Appareil de plongée en narguilé à gaz comprimé et à circuit ouvert – Partie 1: Appareil à la demande		2008/C 156/01

## Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	33
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.08.2008
Date	
Data	
Seite	6265-6266
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 051

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.